

PLAIDOYER

Pérennité de l'action concertée

Instances de concertation en petite enfance de Montréal



CONTEXTE

Les concertations locales de partenaires en petite enfance sont au plus près des besoins des tout-petits et des familles sur leur territoire. Elles favorisent le déploiement d'actions concertées et intersectorielles. Les évaluations de cette approche s'avèrent concluantes et confirment qu'elle permet d'optimiser les ressources mises en œuvre pour toucher des populations difficiles à joindre autrement, et ce, partout à travers la province.

Avec la fin du financement d'Avenir d'enfants, ce mode de fonctionnement structurant sera fragilisé.

OBJECTIF

Maintenir la capacité d'agir des concertations en petite enfance dans chaque quartier montréalais.

ACTION CONCERTÉE EN PETITE ENFANCE : PORTRAIT MONTRÉALAIS

+ de 123 000

enfants et leurs parents ont bénéficié de services

30

concertations locales qui traitent des enjeux liés à la petite enfance

+ de 600

partenaires engagés

Instances de concertation en petite enfance



Champs d'action

Développement de l'enfant

Qualité de vie des familles

Périnatalité

Approches de proximité

Saines habitudes de vie

Éveil à la lecture et à l'écriture

Transition scolaire

Soutien parental

...

L'IMPORTANCE DE SOUTENIR L'ACTION CONCERTÉE

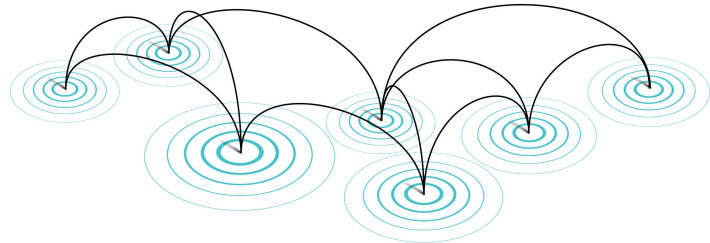
POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS	POUR LES INSTANCES	POUR LA COMMUNAUTÉ
<ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir des services et des ressources de proximité accessibles ○ Soutenir les familles en situation de vulnérabilité ou hors réseaux ○ Donner le sentiment d'être soutenus par une communauté compétente et bienveillante 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la planification concertée autour d'enjeux locaux ○ Favoriser la reconnaissance de l'expertise de tous les acteurs locaux ○ Favoriser le partenariat stratégique avec les réseaux régionaux et nationaux ○ Maintenir une culture de collaboration et de partage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inscrire les ressources disponibles dans un continuum de services ○ Consolider les partenariats et favoriser la mobilisation intersectorielle ○ Montrer l'importance d'intervenir pendant la période périnatale et la petite enfance ○ Montrer l'importance d'agir tôt

SOUTENIR L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME ET DE FAÇON STABLE

COMMENT?

Par un financement récurrent de postes de coordination permettant de :

- ✓ représenter les instances locales
- ✓ structurer la mobilisation
- ✓ rassembler les acteurs locaux autour des enjeux de la petite enfance
- ✓ favoriser la cohésion, sans parti pris
- ✓ gérer les projets collectifs



Assurer une coordination pour permettre aux concertations locales de maintenir des services de qualité
Gardons le cap sur l'action concertée!

« Une coordination est la première condition pour soutenir les actions collectives et la mobilisation en faveur de la petite enfance. »

- Bilan d'Avenir d'enfants (bit.ly/bilanAE)
- Sondage auprès des concertations
- Bilan sur l'évaluation du travail de l'action concertée au niveau montréalais

IL EST URGENT DE MAINTENIR L'ACTION CONCERTÉE

Un soutien financier récurrent permettrait de continuer à avoir un impact auprès des tout-petits et de leur famille.

LE COÛT D'UNE RESSOURCE DE COORDINATION :

**Entre 60 000 \$
et 70 000 \$
annuellement**
incluant des frais de fonctionnement

